

Image not found or type unknown



Prélèvements de cotisations non effectués par le préleveur

Par **alex**, le **08/04/2009** à **12:58**

Bonjour,
Abonnée à une salle de sport depuis plusieurs années, le règlement de ma cotisation doit se faire par prélèvement sur mon compte. J'ai fourni un rib et résigné mon contrat chaque année.
Hier, suite au renouvellement de mon contrat en mars 2009, le patron de la salle m'interpelle et me dit n'avoir aucune trace de mes prélèvements. Persuadée en toute honnêteté que ceux-ci étaient bien effectués, je lui propose de lui fournir un relevé de compte.
En cherchant dans mes relevés je m'aperçois alors que les prélèvements ne sont plus effectués depuis janvier 2007.
Je pense que le suivi de mes prélèvements n'a pas été fait par erreur de la salle.
Quels sont mes droits face à une telle erreur de leur comptabilité?